



Cesson-Sévigné

INFORMATIONS-MAGAZINE

1^{ER} JUIN 2018 | N°853



**Sortez c'est l'été !
Samedi 30 juin**

**ZACm du Centre-ville :
lancement des études**

➔ Dossier P. 10

INFOS PRATIQUES

VOIRIE

Pour signaler une anomalie sur la voirie, les usagers peuvent remplir directement un formulaire en ligne sur www.metropole.rennes.fr (rubrique ACCÈS RAPIDE/signaler un incident voirie). Tél. : 02 23 62 29 82 (du lundi au vendredi, de 9h à 11h45 et de 14h à 16h45).

URGENCES

- ▶ **CENTRE ANTI-POISONS** : 02 99 59 22 22
- ▶ **HÔPITAL PRIVÉ SÉVIGNÉ** : 08 25 74 35 50
Service d'urgence 24 h/24 : 02 99 25 52 49
- ▶ **POLICE NATIONALE** : 02 57 87 10 05 ou 17
- ▶ **POLICE MUNICIPALE** : 02 99 83 52 14 / 06 09 35 73 92
- ▶ **POMPIERS** : 18
- ▶ **SAMU 35** : 15
- ▶ **URGENCE sans abri** : 115
- ▶ **EAU DU BASSIN RENNAIS**, service usagers :
02 23 22 00 00 ; www.eauidubassinrennais.fr ;
renseignements tél. : 02 23 62 24 10
- ▶ **PHARMACIES DE GARDE** : 32 37
- ▶ **VIOLENCES FAITES AUX FEMMES**
Violences conjugales : 02 99 54 44 88 - 24h/24 et 7j/7

Dimanche 03 JUIN



11,5km de course et 1km de nage

1er Swim and Run VISUAL et



Partenaire Officiel

Tous les sports à votre portée

VISUAL
OPTICIEN LUNETIER

8, Place de l'Église Cesson Sévigné
Bruno THIEULLET 02 99 83 94 96

- ▶ **CIDFF 35** (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) : 02 99 30 80 89

DÉCHETTERIE

Lundi au samedi : 9h-12h et 14h-18h (fermée le jeudi après-midi). Appel gratuit : 0 800 01 14 31

CONSEIL MUNICIPAL

La séance du prochain conseil municipal aura lieu le **mercredi 27 juin** à 19h à l'Espace Citoyen.

MAIRIE

1, Esplanade de l'Hôtel de Ville

Tél. : 02 99 83 52 00

espace.citoyen@ville-cesson-sevigne.fr

Les horaires de l'Accueil général - Espace Citoyen

- ▶ **période scolaire** : lundi, de 8h30 à 12h et de 13h à 18h ; mardi (fermé le matin) de 13h à 17h15 ; mercredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ; jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h à 18h ; vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h ; samedi, de 9h à 12h.
- ▶ **période de vacances scolaires** : lundi, mercredi, jeudi, de 8h30 à 12h et 13h à 17h ; mardi, de 13h à 17h ; vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h ; samedi, de 9h à 12h

Les horaires de la Mairie et de la Mairie annexe

Lundi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ; mardi (fermé au public le matin), de 13h à 17h15 ; mercredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ; jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ; vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h.

www.ville-cesson-sevigne.fr

LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

- ▶ **Le maire, Albert Plouhinec, reçoit sur rendez-vous, chaque jeudi de 8h30 à 10h.** Tél. : 02 99 83 52 00
- ▶ Les adjoints tiennent une permanence chaque samedi de 10h à 12h, à l'Espace Citoyen

▶ Permanences des élus

Jusqu'au 1^{er} juin : Jean-Pierre SAVIGNAC

Du 2 au 8 juin : Annie LECUÉ

Du 9 au 15 juin : Yannick GABORIEAU

Du 16 au 22 juin : Béatrice LEGAULT

Du 23 au 29 juin : Jean-Pierre SAVIGNAC

Le Docteur Cécile TASSE vous informe de son installation et du transfert des dossiers patients du Docteur GUSDORF, vers son nouveau cabinet situé dans le centre commercial Beausoleil. Pour prendre rdv : par Internet www.doctolib.fr ou par téléphone au 02 23 50 67 40



▶ ÉDITO



© F. PHILIPPON

En juin : rencontres et fêtes se succèdent

ZACm du Centre-ville : lancement des études

DOSSIER

10

▶ SOMMAIRE

Événement	4
Actus	5
Expressions politiques	14
Conseil municipal	16
Développement durable	17
Arrêt sur images	18
Initiatives	21
Culture	22
Sports	25
Vie associative	26



Directeur de la publication : Albert Plouhinec.

Élus référents : Christophe Lotz, adjoint à la vie citoyenne, la communication institutionnelle et numérique et aux nouvelles technologies ;

Yvonne de La Tour, déléguée à l'action sociale, vie citoyenne et communication institutionnelle.

Rédaction : Nathalie Coldefy et Florence Thierry. communication@ville-cesson-sevigne.fr
Tél. : 02 99 83 52 00.

Création maquette : Studio Bigot

Impression : Le Colibri Imprimeur

Distribution : JLM Services
Tél. : 02 99 14 62 26 - jlm.services@free.fr

• **Couverture** Affiche de Sortez c'est l'été © Freepik

• **Parution bi-mensuelle.**

• **Tirage :** 9 785 exemplaires

Dépôt légal : à parution

Commission paritaire et ISSN : en cours.

Le journal municipal est imprimé sur un papier certifié, issu de forêts gérées durablement.

REMISE DES DOCUMENTS par mail à : communication@ville-cesson-sevigne.fr
Cesson-Sévigné Informations-Magazine du 1^{er} juillet 2018 : dernier délai : **jeudi 7 juin**, avant 12h,

Cesson-Sévigné Informations-Magazine du 1^{er} septembre 2018 : **mercredi 8 août**, avant 12h.

C'est un dossier majeur d'urbanisme pour l'avenir de notre commune qui vous est présenté ce mois-ci : **Le lancement des études pour la ZAC multi-site du Centre-ville.** Notre volonté est d'élaborer un projet urbain structurant, piloté avec maîtrise, à contre-courant de précédentes réalisations au coup par coup. Un projet qui se fera dans le dialogue et la concertation.

Lors de la réunion publique du 12 juin à 19h à l'Espace Citoyen, c'est la reconversion du site actuel de l'ADAPEI à proximité du Placis Vert en un programme de logements qui vous sera présenté.

Tandis que le 19 juin, même lieu, même horaire, la réunion publique concernera **le Plan de Déplacements Urbains** (projet métropolitain en concertation).

Vous lirez page 8, les suites heureuses du voyage en Chine l'an dernier de mes adjoints : Annie Lecué pour la culture et Christophe Lotz, pour la communication et les nouvelles technologies, invités par l'institut chinois pour l'exposition Liu Kaiqu, élève de Jean Boucher. Pour cet événement, le service culturel avait apporté son précieux concours. À cette première succède cette année, du 9 au 22 août, **une grande exposition au musée national des Beaux-arts de Pékin** où notre sculpteur né à Cesson-Sévigné, sera à nouveau à l'honneur. Le rayonnement de la ville au delà de nos frontières passe maintenant non seulement par le prêt d'œuvres d'art de cet artiste talentueux mais aussi par la refonte du **musée virtuel Jean Boucher** réalisé par le service communication de la Ville, et riche de plus de 500 fiches descriptives rédigées par Madame Élisabeth

Renault, Directrice du Musée d'art et d'histoire de Saint-Brieuc.

Le mois de juin est le temps des fêtes par excellence :

- L'anniversaire des 40 ans de la résidence d'Automne sera marqué du 8 au 15 juin par des expositions, projection de films, chorale et danses. La journée portes ouvertes du samedi 9 sera l'occasion de découvrir l'établissement, structure à taille humaine et résidence autonomie pour nos aînés qui l'ont choisie pour lieu de vie.

- Les petits chanteurs de Saint Martin donneront leur concert également le 9 juin à 20h30 à l'église. Ils se produiront aussi pour la fête des familles le 1^{er} juillet.

- La 3^e édition de la semaine du sport en entreprise se déroulera du 18 au 22 juin tandis que la semaine commerciale battra son plein de 23 au 30 juin.

- Le palmarès sportif sera fêté le 26 juin à 18h au Carré Sévigné.

- La restitution des ateliers ViaSilva de l'année aura lieu le 26 juin à 19h30 à l'Espace Citoyen.

La première de couverture vous invite tous le samedi 30 juin à la fête : « **Sortez c'est l'été** » pour célébrer l'arrivée des beaux jours en musique, bal et feu d'artifice.

Le lendemain dimanche 1^{er} juillet dans le parc du Centre Culturel aura lieu **la 3^e édition de la fête des familles.** Toutes les générations sont chaleureusement invitées à cette belle après-midi festive et récréative dont le programme (page 5) est encore plus riche cette année.

Votre Maire
Albert PLOUHINEC



LA RÉSIDENCE D'AUTOMNE FÊTE SES 40 ANS

RÉSIDENTE AUTONOMIE
Résidence
d'Automne

Cesson-Sévigné

Du 7 au 15 juin
la Résidence
d'Automne fête
ses 40 ans
Nombreuses
animations,
expositions...

Samedi 9 juin 2018
de 10h à 17h

**PORTES
OUVERTES**
à la Résidence
Autonomie
**la Résidence
d'Automne**

02 99 83 29 29 Résidence d'Automne
fpa@ems-cesson-sevigne.fr 22, cours de la Vilaine

Du 8 au 15 juin, la résidence autonomie fête ses 40 ans avec des animations, expositions... Le point d'orgue sera la journée portes ouvertes du samedi 9 juin, de 10h à 17h.

La journée portes ouvertes sera l'occasion de découvrir la structure. Des agents feront des visites guidées de la

Résidence-autonomie qui propose 56 logements : des studios adaptés aux personnes âgées autonomes de plus de 60 ans.

Des expositions seront présentées :

- une rétrospective réalisée avec l'association Cesson Mémoire et Patrimoine : à travers des photos et des textes, l'historique du foyer-logement sera rappelé. C'est aussi l'occasion de montrer toutes les activités proposées aux résidents et de faire la rencontre de toutes les professions. Le livret édité pour l'occasion par Cesson Mémoire et Patrimoine sera mis en vente dans l'établissement (4 €) ;
- "Regards croisés" : un partenariat avec la maison des jeunes L'Escale et la résidence d'Automne ;
- des œuvres réalisées tout au long de l'année par des résidents, au cours de l'atelier de création mis en place par Corinne Nester, arthérapeute ;
- la projection d'un petit film sur la résidence avec le club vidéo cessonais.
- la chorale de la résidence Automne : tour de chant sur le thème des "Chants du monde" vers 15h30. Les résidents sont accompagnés de 3 jeunes étudiantes ;
- démonstration de danses country vers 16h30.

Résidence Automne, 22, cours de la Vilaine
02 99 83 29 29
fpa@ems-cesson-sevigne.fr

➤ MARCHÉS DU SAMEDI ET DU MERCREDI

- le marché du samedi 14 juillet est avancé au **vendredi 13 juillet** aux horaires habituels.

- suspension du marché bio entre le mercredi 18 juillet et le mercredi 15 août inclus. Reprise du marché bio **le mercredi 22 août**.

➤ SEMAINE COMMERCIALE

Semaine commerciale organisée par l'Ucal, l'Union des commerçants, artisans et libéraux, **du 23 au 30 juin**. De nombreux lots à gagner.

➤ FÊTE DES FAMILLES, À VOUS DE JOUER



La Ville organise le **dimanche 1^{er} juillet** de 14h à 18h dans le parc du Centre Culturel, la 3^e Fête des Familles : "À

vous de jouer". Tout au long de cette après-midi festive et récréative, des animations et des ateliers ludiques et sportifs vous seront proposés pour permettre aux familles de s'amuser tous ensemble : poney, mini-tennis, danse bretonne, palets, basket, canoë...

Cette année, le programme est étoffé avec des activités culturelles, avec notamment la présence des Petits Chanteurs de Saint-Martin. Dans le cadre de sa politique familiale, la municipalité souhaite ainsi, au cours de cet événement, mettre à l'honneur la solidarité au sein des familles. Ouvert à tous de 0 à 99 ans, l'entrée est gratuite. Les enfants devront être accompagnés par un adulte pour participer aux animations.

Les familles auront la possibilité de pique-niquer dans le parc avant la

manifestation à partir de 12h30.

Renseignements, service Action Sociale et solidarités ou service Sports Loisirs au 02 99 83 52 00 ou affaires-sociales@ville-cesson-sevigne.fr ; service-loisirs@ville-cesson-sevigne.fr

➤ ÉCOLES PUBLIQUES

Toutes les inscriptions dans les écoles maternelles et élémentaires publiques de Cesson-Sévigné (entrée en maternelle, en CP et nouveaux arrivants) se font à l'Espace Citoyen. (Reportez-vous aux horaires d'ouverture indiqués page 2 - infos pratiques). Un certificat d'inscription vous sera délivré indiquant l'école du périmètre dont dépend votre enfant.

Vous n'avez pas instruit de Dossier Unique :

Il est nécessaire de se présenter muni des pièces originales suivantes :

- Livret de famille (parents et tous les enfants) ;

- Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (quittance loyer, EDF) ;

- Extrait du jugement relatif à l'exercice de l'autorité parentale et des droits de garde en cas de séparation ou de divorce ;

- En cas de séparation de parents naturels : autorisation de l'autre parent ;

- Carnet de santé de votre enfant ;

- Numéro d'allocataire CAF ;

- Pour les familles non allocataires CAF, copie de l'avis d'imposition revenus n-2 (des deux personnes dans le cas d'un couple vivant maritalement) ;

- Attestation d'assurance responsabilité civile des parents.

L'admission à l'école sera effective auprès de la direction de l'école au vu des pièces suivantes : le certificat d'inscription remis par la Ville et un certificat de radiation de l'ancienne école fréquentée. En revanche, toute demande d'inscription dans une école, hors de ce périmètre, donne lieu à une procédure de dérogation.

➤ ÉTAT CIVIL

du 7/04/2018 au 27/04/2018

Naissances

- Maddie NOUVEL
- Aaron HERVO

Mariage

- Loïc GATINEAU, projeteur automaticien et Gwendoline POURADIER DUTEIL psychologue clinicienne

Décès

- Jean DESBLÉS, 70 ans
- Joseph ORHANT, 89 ans
- Denise ESTIENNE épouse GUY, 87 ans
- Georges SOUVERAIN, 87 ans
- Yolande PRATTA veuve RIGOLÉ, 88 ans
- Madeleine SIMION épouse LANNÉE, 76 ans
- Annette MARCHAND veuve ADEUX, 93 ans
- Madeleine CLOUET épouse HAVENEL, 74 ans
- Marcel AUBRÉE, 86 ans
- Michel BALEY, 87 ans
- Pierre LECUÉ, 75 ans
- Jean-Pierre POGAM, 57 ans
- Jean LE LIBOUX, 87 ans
- Marcel MORVANT, 92 ans
- Jean-François PIRAULT, 63 ans

Le directeur et les directrices des écoles maternelles et élémentaires Beausoleil et Bourgchevreuil se tiennent à votre disposition pour les inscriptions d'élèves pour la rentrée de septembre 2018.

Contacts : maternelle Bourgchevreuil au 02 99 83 13 34 ; élémentaire Bourgchevreuil au 02 99 83 18 39 ; maternelle Beausoleil au 02 99 83 13 34 ; élémentaire Beausoleil au 02 99 83 25 61.

Espace Citoyen, tél. : 02 99 83 52 00 (serveur vocal, demander « Espace Citoyen »).

Café séniors

Thème : les chansons populaires. Jeudi 7 juin, de 14h30 à 16h30, au Centre Culturel. Entrée libre.

Architecte conseil

Permanence jeudi 7 juin de 9h à 12h15 à la mairie annexe.

Prendre RDV au service Urbanisme au 02 99 83 52 13 ou urbanisme@ville-cesson-sevigne.fr

Armée de Terre

Permanence locale du CIRFA (Centre d'information et de recrutement des forces armées) mercredi 20 juin, de 14h à 16h, à l'Espace Citoyen.

Tél. : 02 57 21 80 20

CPAM

Les permanences de la CPAM uniquement sur rendez-vous ont lieu dans les locaux du PAE, 4-6 place waltrop, le lundi de 9h à 12h et de 13h à 17h et le vendredi de 9h à 12h et de 13h à 15h. Les rdv sont à prendre au 36 46 (0,06 € / minute + prix d'un appel local sur poste fixe) ou www.ameli.fr

Clic alli'âges

Une permanence pour les tutelles a lieu chaque 1^{er} mercredi du mois, sur RDV auprès de l'Udaf au 02 23 48 25 55

Prendre rendez-vous pour les permanences suivantes à la mairie auprès du service d'Action Sociale au 02 99 83 52 00 :

CIDFF

Jeudis 14 et 28 juin de 14h à 16h30.

Couples et familles, conseil conjugal et familial

Lundi 18 juin, de 15h à 18h.

URBANISME

Permis de construire accordés du 1/04/2018 au 1/05/2018

- ▶ rue de la Ménouriais : construction d'une maison individuelle avec garage accolé ;
- ▶ 6, la Salmondière : création d'un garage, d'un abri de jardin et d'une terrasse ;
- ▶ 2, allée des Pommiers : construction d'une maison individuelle avec garage intégré et clôtures ;
- ▶ 20, rue de la Petite Monniais : construction d'une extension à l'habitation ;
- ▶ 10 et 12 rue de la Chalotais et 52 rue

de Belle Épine : modification des façades, isolation thermique, remise en peinture, remplacement des menuiseries, création de locaux vélos, etc ;

- ▶ rue de la Ménouriais : construction d'une maison individuelle avec garage accolé ;
- ▶ rue de la Carrière : construction d'un bâtiment comprenant 4 cellules artisanales sur un terrain comportant déjà un commerce (boucherie) ;
- ▶ rue de la Ménouriais : construction d'une maison individuelle avec garage accolé et clôtures.

PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS : RÉUNION PUBLIQUE LE 19 JUIN



Le Plan de Déplacements Urbains (PDU) est un document obligatoire pour les agglomérations de plus de 100 000 habitants. Tous les modes de déplacements sont concernés: voiture, transports en commun, vélo, marche, transports de marchandises. L'actuel plan de déplacements urbains (PDU) de Rennes Métropole date de 2007. C'est donc un nouveau projet d'organisation des mobilités qui va voir le jour pour la période 2019-2030

Les premières grandes orientations du projet ont été posées et de nombreuses pistes d'action sont à l'étude. Les élus de Rennes Métropole ont

donc souhaité associer à présent les habitants pour finaliser ensemble le projet, enrichir certaines propositions, débattre autour de nouvelles.

La concertation a débuté le 16 avril et va se poursuivre jusqu'au 17 septembre 2018. Vous pourrez réagir et faire des propositions sur le projet lors de cette concertation soit par mail, pdu@rennesmetropole.fr soit sur un registre, qui sera disponible à l'Hôtel de Rennes Métropole. Tous les documents nécessaires seront disponibles sur metropole.rennes.fr/Participez !

Par ailleurs, une réunion publique est prévue le **mardi 19 juin** à 19h à l'Espace Citoyen

Le bilan de la concertation aura lieu à l'automne 2018.

CLIC ALLI'ÂGES

"La protection juridique des personnes, pourquoi et comment" **jeudi 14 juin**, à 9h30, à l'Espace Citoyen. Éclairage juridique et informations sur les différentes mesures de protection (tutelle, curatelle et mandat de protection future).

Inscriptions et informations au Clic Alli'âges, 2 bis mail de Bourgchevreuil, tél. : 02 99 77 35 13 alliages@wanadoo.fr



📍 RÉUNION PUBLIQUE LE 12 JUIN : SITE DE L'ADAPEI ACTUEL

Réunion publique sur le site à proximité du Placis Vert occupé par l'ADAPEI le **mardi 12 juin** à 19h, à l'Espace Citoyen. Présentation du projet de construction de logements : 104 logements répartis dans 8 maisons individuelles, 16 logements intermédiaires et 4 collectifs dont 1 maison Helena. Cette diversité de formes permettant une modulation des gabarits et un prolongement cohérent du tissu pavillonnaire en limite Nord.

Le parti pris architectural et urbain sera présenté.

📍 VIASILVA : RÉUNION PUBLIQUE LE 26 JUIN



Restitution des Groupes Habitat, Équipements / Services / Maison des proximités **mardi 26 juin** de 18h30 à 21h à l'Espace Citoyen.

📍 ENQUÊTE INSEE

L'Insee réalise **jusqu'au 23 juin 2018**, une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages. L'enquête s'inscrit dans un dispositif statistique européen et porte sur les ressources et les charges

des ménages, les conditions de logement, ainsi que sur la formation, l'emploi et la santé des individus.

Quelques ménages seront sollicités à Cesson-Sévigné. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

📍 BASE SPORT NATURE : LOCATIONS

Venez découvrir le canoë-kayak sur la Vilaine, le rafting sur la rivière sportive mais aussi le stand up paddle (paddle debout) à la base Sports Nature. Les locations pour les particuliers ont repris le 19 mai. Tarifs

► Promenade

1 heure : 5,40 € par adulte
Carnet 10 heures adulte : 46 €

1 heure : 3,30 € par enfant
Carnet 10 heures enfant : 24,60 €

► Eaux-vives

1 heure : 9,20 € par personne
2 heures : 16,50 € par personne
Carnet 10 heures : 77 €

Horaires locations de canoë, kayak, paddle et rafting jusqu'au 8 juillet

► Promenade

Samedi et dimanche 14h - 18h

► Eaux-vives

Samedi et dimanche 15h - 18h

Les conditions de pratique

- Être âgé de plus de 8 ans pour l'eau vive et 6 ans pour la promenade
- Savoir nager 25 mètres
- Chaussures fermées obligatoires
- Autorisation parentale pour les 13 - 18 ans
- Être accompagné pour les moins de 13 ans
- Une pièce d'identité sera demandée pour toute location.

Base Sports Nature, 2, rue de Paris

Tél. : 02 23 45 18 18

stade-eaux-vives@ville-cesson-sevigne.fr

www.ville-cesson-sevigne.fr

📍 PISCINE MUNICIPALE SPORTS ET LOISIRS

Horaires en période scolaire

Bassin ludique : lundi 12h à 14h et 18h à 20h ; mardi 7h15 à 9h et 12h15 à 19h ; mercredi 11h à 19h ; jeudi 7h15 à 9h et 12h à 19h ; vendredi 12h15 à 18h30 ; samedi 11h à 19h ; dimanche 9h à 19h.

Bassin sportif : mercredi 11h à 13h (2 lignes d'eau) ; samedi de 13h à 19h (2 lignes d'eau) ; dimanche 9h à 19h.

Mercredi 27 juin, du fait de la fête des écoles de natation, la piscine fermera à 13h.

Cours de natation, d'aquagym, plateau, musculation, stretching : retrouvez tous les cours sur le site Internet de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr
Contact : 02 99 83 52 10.

Réinscriptions et inscriptions

► Réinscriptions des Cessonnais et non-Cessonnais **du lundi 18 juin au samedi 23 juin** aux heures des cours à l'accueil de la piscine (la carte de cours de l'année précédente est indispensable). Les fiches de réinscription des Cessonnais et des non-Cessonnais seront envoyées par mail début juin 2018. pour les Cessonnais, un justificatif de domicile de moins de 3 mois est obligatoire (facture d'eau, d'électricité, de gaz, avis d'imposition ou de non-imposition).

► Inscriptions 2018-2019

Les inscriptions des Cessonnais auront lieu le **lundi 25 juin** de 18h à 20h à l'Espace Citoyen, (justificatif de domicile obligatoire de moins de 3 mois : facture d'eau, d'électricité, de gaz, avis d'imposition ou de non-imposition).

Les inscriptions des Non-Cessonnais auront lieu le **jeudi 28 juin** de 18h à 20h à l'Espace Citoyen.

➔ TRIBULATIONS D'UN CESSONNAIS EN CHINE

Jean Boucher est un sculpteur né à la Vallée en Cesson, en 1870. Il est d'une origine modeste : son père se plaçait comme jardinier, sa mère était lavandière. Alors que le père quitte le domicile parental, Jean et ces 3 frères sont placés chez un oncle. Jean retrouve sa mère à 12 ans. Il sait lire et écrire. Il est placé en apprentissage chez un serrurier. C'est là que le directeur de l'école des Beaux-Arts de Rennes, remarque les dessins qu'il exécute sur des tôles de l'atelier. Décelant des aptitudes pour le dessin, il l'inscrit aux cours du soir. En 1884, Jean suit les cours de l'école des Beaux Arts de Rennes et obtient une bourse de la ville. Puis, il se présente à l'école des Beaux Arts de Paris où il est admis en 1888.

Son parcours de sculpteur est remarquable. Après avoir obtenu le premier second grand prix de Rome en 1898, les réalisations de Jean sont remarquées. Il réalise des monuments commémoratifs en Bretagne. Prix national, Jean va suivre la carrière d'un artiste officiel. Les commandes sont nombreuses et il reçoit de nombreux prix. Juillet 1914, il est promu officier de la légion d'Honneur, en qualité de Statuaire.

La première guerre mondiale éclate, il prend volontairement les armes dans l'infanterie comme sergent et passe quatre ans dans les tranchées ; ceci lui vaudra d'être décoré de la croix de guerre.

Démobilisé comme lieutenant, Jean se tourne vers l'enseignement et la transmission de son savoir. Il est nommé professeur à l'école des Beaux-arts de Paris. De 1919 à 1939, Jean Boucher s'intéresse à ses élèves. Il entretient avec eux des relations amicales. Pendant cette période, l'attribution d'une série de distinctions lui fait rapidement franchir les échelons de la hiérarchie artistique. Consécration, à 65 ans, il rentre à l'Académie des Beaux-arts. Rude et Rodin diront « comme il a belle mine, notre frère, le bon breton ».

En 1937, il reçoit le grand prix de l'exposition Universelle. Sa brillante carrière s'accompagne d'une vie privée heureuse. Le 17 juin 1939, Jean Boucher meurt, il est inhumé au cimetière de l'est à Rennes.



Jean Boucher, mais qui est-ce au juste ? On nous parle d'un artiste reconnu, d'un sculpteur génial, d'un mari aimant dont les courriers envoyés à sa femme depuis les tranchées de la première guerre mondiale, nous bouleversent, d'un

professeur doté d'un incroyable talent pour transmettre son savoir faire, d'œuvres que l'on expose à Pékin, d'un nouveau site Web www.jean-boucher.org réalisé par la Ville...

Jean Boucher est un sculpteur né à Cesson-Sévigné dont plusieurs œuvres ornent la ville : Jardin de la Chalotais, entrée du manoir de Bourgchevreuil, Espace Citoyen, mairie, etc. Artiste de renommée nationale, il est particulièrement apprécié pour ses dons d'enseignant. Professeur au musée des Beaux-Arts de Paris, il forme de nombreux élèves dont Liu Kaiqu.

Afin de rendre hommage à cet artiste qui a considérablement contribué au développement des Beaux-arts de Chine, le Ministère chinois de la Culture et l'Association des artistes de Chine ont pris l'initiative d'organiser l'exposition « Liu Kaiqu et les Beaux-arts chinois du XX^e siècle » au Musée national des Beaux-arts de Pékin du 9 au 22 août 2018. 50 sculptures et une centaine d'archives de cet artiste seront présentées.

Le respect des aînés est un élément clef de la culture chinoise confucéenne. Si Liu Kaiqu est un artiste majeur, c'est grâce à son maître. Dès lors, mettre en avant Jean Boucher s'impose. Le parcours présentera des photos et documents historiques de son professeur Jean Boucher, maître français du sculpteur chinois, issue de la Collection de la Ville de Cesson-Sévigné ainsi que des sculptures issues de l'atelier du maître français : *Victor Hugo en exil*, *Ernest Renan à Tréguier avec la Pallas Athéna*, *la figure de Marianne*, *le Poilu* et l'évocation en photographie du marbre sculpté *Antique et Moderne*.

Annie LECUÉ, adjointe à la Culture et Christophe LOTZ, adjoint à la citoyenneté, à la communication et aux nouvelles technologies s'étaient déplacés en mars 2017 pour préparer cette exposition.

Christophe LOTZ s'était alors engagé à faire revivre le musée virtuel mis en ligne le 22 mars 2003 sous l'impulsion de Monsieur Jacques DAGUZAN, Adjoint au Maire en charge de la Culture. Un musée virtuel c'est une solution extrêmement moderne et économique pour faire vivre le patrimoine conservé par la commune. Le nouveau site, entièrement réalisé par le service Communication de la Ville, permet d'accéder à plus de 500 fiches descriptives des œuvres de Jean Boucher rédigées par Madame Élisabeth Renault. Les photos des œuvres ont été très largement retravaillées pour répondre aux nouvelles exigences.

Christophe LOTZ – Adjoint au maire

FORUM PARENTS/ASSISTANTS MATERNELS

Un forum Parents/Assistants Maternels est organisé **jeudi 14 juin** à partir de 19h à l'Espace Citoyen. Ce forum permet aux parents à la recherche d'un mode de garde de rencontrer des assistants maternels ayant des disponibilités d'accueil.

CENTRE DE LOISIRS DES 4-11 ANS

Été 2018

Le centre de loisirs des 4-11 ans sera ouvert du **lundi 9 juillet au vendredi 31 août inclus**, à la journée, la demi-journée, avec ou sans le repas du midi. Un pique-nique est proposé chaque jeudi, les familles peuvent le fournir (dans ce cas, ne cochez pas la case repas ce jour-là).

Les inscriptions ont débuté le mercredi 30 mai à 17h. Elles peuvent se faire :

- à partir du portail famille (seulement pour le centre de loisirs et les repas, pas pour les activités spécifiques) ;
- en téléchargeant la fiche d'inscription (qui propose également la liste des activités) sur le site Internet de la Ville, rubrique centre de loisirs des 4-11 ans, et en l'envoyant par mail à l'adresse du centre de loisirs (uniquement pour les présences et repas, les activités notées sur cette fiche ne seront pas prises en compte) ;
- au bureau du centre de loisirs aux jours et horaires suivants : les mercredis, 6, 13, 20 et 27 juin de 17h à 19h, avec possibilités d'inscription aux activités spécifiques, avec paiement immédiat (chèque bancaire, chèques vacances, espèces) ;
- sur rendez-vous.

L'inscription via le portail famille sera close le mercredi 27 juin à 19h. Les annulations pour les semaines de juillet seront possibles jusqu'au mercredi 4 juillet (hors cas de force majeure). Pour le mois d'août, annulations pos-

sibles jusqu'au vendredi 27 juillet.

La liste des activités spécifiques est disponible sur le site de la Ville, au bureau du centre de loisirs et dans les accueils périscolaires des écoles Beausoleil et Bourgchevreuil. Au programme : sorties à la journée (Ange-Michel, zoo de Branféré, sortie plage à Dinard, Diverty Park, ...), poney, patinoire, bowling, block out, laser game, piscine, Champs Libres... Et également des activités gratuites : tennis, gymnastique, golf, canoë-kayak, course d'orientation, ...
Contacts : Alain Le Nevé et Bertel Daggorn ; centre-de-loisirs@ville-cesson-sevigne.fr ; 02 99 83 91 40

ESCALE

Vacances d'été

La Maison des jeunes l'Escale, allée de Champagné, sera ouverte **du 9 juillet au 10 août**. Le programme d'activités est disponible et les inscriptions se feront en ligne (via le portail familles) à partir du 3 juin. Pour plus d'informations, contactez le service Jeunesse et consultez le site Internet de la Ville (rubriques : maison des jeunes l'Escale et portail familles).

Tél. : 02 99 83 82 75

PERTURBATIONS BD DES ALLIÉS

Du 4 au 21 juin, circulation alternée en raison de travaux de voirie liés au viaduc du métro.

CONCOURS NATIONAL MOOVJEE 2018

Le Moovjee, Mouvement pour les Jeunes et les Étudiants Entrepreneurs a présenté les 11 finalistes du Prix Moovjee 2018. Parmi eux, la jeune commerçante de pains et viennoiseries bio du marché de Cesson-Sévigné, Julie Lemesle. Son projet est la conception, la production et

la vente de produits gourmands à base de lait biologique issu de la ferme familiale (dont le premier produit sera de la crème glacée) sous la marque « Mademoiselle Fayel »

PALMARÈS SPORTIF MARDI 26 JUIN

La 31^e édition du palmarès sportif aura lieu le **mardi 26 juin** à partir de 18h, au Carré Sévigné.

26 associations ont répondu à l'appel du service Sports et Loisirs pour présenter leurs sportifs. On y retrouvera les sports collectifs et les sports individuels.

SEMAINE SPORT EN ENTREPRISE



Chaque jour plus de 24 000 salariés n'habitant pas Cesson-Sévigné viennent y travailler. Afin de mieux leur faire connaître l'offre municipale et associative cessonnaise, à la suite du succès des deux premières éditions en juin 2016 et 2017, il a été décidé de renouveler l'expérience de la « Semaine du Sport en Entreprise » **du 18 au 22 juin**. Au programme, des initiations ou entraînements à diverses pratiques dans les établissements municipaux et sites sportifs de la ville (piscine, golf, stade d'eaux vives), proposés par les clubs sportifs. Un challenge en eaux vives sera également programmé par la Base Sports Nature à la fin de la semaine.

www.ville-cesson-sevigne.fr

Des connexions à créer

La création de liaisons internes aux deux secteurs et intersecteurs devra faire l'objet d'un travail particulier. En interne aux secteurs, il s'agira de créer des **espaces de rencontres et des parcours chaland**. En intersecteurs, il s'agira de connecter davantage les deux rives pour **qu'émerge un centre-ville unique**.



Un patrimoine à préserver et à mettre en valeur

Le périmètre d'études prend place dans un **secteur privilégié de notre ville**. Illustration de la ville jardin, la mise en valeur des atouts du site, notamment la proximité avec la Vilaine et le parc de Champagné sera au cœur du projet urbain. **La dimension paysagère et nature devra être préservée et renforcée.**

Des secteurs à renouveler

Les études de la ZACm arrivent à un moment charnière de l'existence des bâtis des deux rives. Qu'il s'agisse de l'habitat au nord ou des surfaces tertiaires au sud, ces constructions sont aujourd'hui en bout de course. Ces emprises foncières **se prêtent facilement à des opérations de renouvellement urbain** afin d'accueillir des logements et des surfaces d'activités conformes aux besoins actuels.

 Périmètres d'études de la Zac multisite



5 questions à

François-Éric GODEFROY,
adjoint chargé de l'Urbanisme et
du Patrimoine immobilier

Pouvez-vous nous expliquer les objectifs de ce nouveau projet urbain ?

L'étude urbaine axe est-ouest centre ville et l'étude commerces menées entre 2016 et 2018 ont permis d'identifier les faiblesses de notre cœur de ville. Trois éléments le caractérisent aujourd'hui : l'obsolescence d'une partie du bâti (cours de la Vilaine, partie basse de la rue de la Croix connue, rue du Calvaire et de la Fresnerie), sa faible commercialité et son sous-dimensionnement pour une ville de plus de 18 000 habitants. Ce décalage risque de se renforcer d'ici l'achèvement des 7 000 logements prévus dans le cadre des opérations ViaSilva et Haut-Grippé. Notre ville doit se saisir de cette question. C'est le moment d'agir !

Quelles seront les grandes étapes de ce projet urbain ?

Nous pouvons distinguer trois grandes séquences. La première sera la « séquence de réflexion » et sera constituée par les études préalables à la création de la ZAC. Ensuite, nous arriverons à la « séquence administrative » pendant laquelle il s'agira de délibérer sur les dossiers de création et de réalisation de la ZAC. Puis nous devons mettre les documents d'urbanisme de la ville en cohérence avec le projet urbain retenu. Enfin, s'ouvri-

ra la « séquence opérationnelle » ce qui signifie la mise en chantier des îlots, des espaces publics...

À quoi correspondent ces études préalables ?

C'est une phase essentielle du projet. Certes, pas la plus concrète ni la plus facile d'approche pour la population mais probablement la plus importante. La phase d'études est la phase pendant laquelle nous allons déterminer le projet urbain. C'est durant cette séquence qu'il faudra s'interroger sur le devenir et la destination des différents sites, les paysages à mettre en valeur, les formes urbaines, les densités, les espaces publics à réaliser, les liaisons.

Pourquoi avoir fait le choix d'une Zone d'Aménagement Concertée (Z.A.C) ?

Cesson-Sévigné est une commune très attractive. Son développement sera important dans les deux prochaines décennies. Il faut saisir cette opportunité. La saisir, c'est perpétuer cette tradition de développement qui caractérise notre commune. Mais ce qui la caractérise aussi – période 2008-2014 mise à part – c'est la maîtrise de son développement. Nous ne voulons pas d'une restructuration du centre au coup par coup. Nous souhaitons aboutir à un projet d'ensemble dans lequel la collectivité a

piloté toutes les dimensions. La ZAC est un outil d'aménagement opérationnel qui nous permettra de maîtriser toutes les caractéristiques d'un projet urbain : temporalité, densité, formes urbaines, qualité des bâtis, ambitions environnementales...

La Ville sera-t-elle amenée à effectuer des acquisitions foncières sur le périmètre d'études ?

Une ZAC sans acquisition foncière n'aurait guère de sens. Si nous voulons pleinement maîtriser ce projet, la commune va devoir faire l'effort financier d'acquisitions foncières stratégiques. L'objectif est d'être en capacité d'imposer l'ensemble du projet urbain aux futurs opérateurs. Par ailleurs, une ZAC est une procédure lourde, pour la collectivité mais aussi et surtout pour les propriétaires résidents sur le périmètre de l'opération. Les acquisitions foncières ont aussi pour objectif de libérer les propriétaires qui souhaiteraient quitter ces secteurs jusqu'à la phase opérationnelle. Enfin, il faut préciser que ces acquisitions foncières n'ont pas pour objectif de faire de la commune un propriétaire foncier durable dans ce secteur. Il s'agit d'un portage foncier pendant quelques années afin de permettre la réalisation du projet urbain. À terme, la plupart des emprises foncières ont vocation à être cédées aux opérateurs.



PLAN CLIMAT-ÉNERGIE DE RENNES MÉTROPOLE

Le 5 avril dernier, le conseil de Rennes Métropole a validé son ambition de devenir une véritable éco-métropole.

Ses 10 objectifs pour 2030 :

- **Rénover 6 000 logements publics et privés par an** (contre 1 500 aujourd'hui) : horizon 2024 ;
- **100 % de logements passifs ou à énergie positive dans les opérations publiques** : horizon 2024
- **Réduire le trafic routier de 10 %** : horizon 2030
- **80 % des déplacements en mode décarboné** sur le réseau de transports collectifs : horizon 2030 (70 % en 2024)
- **Atteindre l'objectif de covoiturer une journée par semaine** : horizon 2024
- **85 % de voyages supplémentaires sur le réseau STAR** : horizon 2030
- **Rénover 25 % des surfaces de bâtiments tertiaires (public et privé)** : horizon 2030
- **Tripler la part des énergies renouvelables ou de récupération** : horizon 2030
- **Viser les 25 % d'électricité renouvelable achetée par Rennes Métropole** : horizon 2024
- **Atteindre 100 % des déchets valorisés** : horizon 2024.

Nous souhaitons vivement que la municipalité de Cesson-Sévigné propose des actions concrètes dans le cadre du **PLAN CLIMAT-ÉNERGIE TERRITORIAL**, notamment sur **la production d'énergie photovoltaïque, le bois énergie et les mobilités douces.**



PREMIÈRES GRANDES HAUTEURS !

Cinq étages surélevés de deux niveaux d'attiques, correspondent à la hauteur d'un immeuble de sept étages : sont-ce **les premières tours de Cesson-Sévigné** comme dénoncé durant la **propagande électorale de la droite sur Les Haut de Grippé ?**

Pour cet ensemble le promoteur a été récompensé. Comme quoi, les hauteurs ne sont plus un problème pour la municipalité qui s'en félicite !

5+2 = 7

CHARTRE ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Non obligatoire pour les communes de moins de 20 000 habitants mais fortement suggéré, **le rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes** est un état des lieux qui apporte des données précises sur la situation économique et sociale en matière d'inégalités entre les femmes et les hommes dans une collectivité et sert de référence pour évaluer les actions en cours et à venir. En 2011, la municipalité de gauche avait réalisé un bilan qui avait permis d'établir **un plan d'actions concrètes**. Il serait intéressant, aujourd'hui, d'avoir un nouveau bilan aux plans interne et externe mais **la municipalité ne semble pas motrice pour poursuivre le plan d'actions égalité femmes-hommes. Nous attendons des réponses.**

DES CHIFFRES QUI PARLENT

620 permis de construire en collectif ont été délivrés depuis 2014 dont 38 de locatifs sociaux, soit 6 %. Nous sommes vigilants pour que la municipalité respecte ses engagements du Plan Local de l'Habitat de livrer 1499 logements de 2015 à 2020 dont 25 % de logements locatifs sociaux. **Le compte n'y est pas.**



C. Anneix, S. Marie-Scipion, C. Gérard, C. David, A. Thomas, A. Séveno

Nos permanences de juin, salle pressoir, 11 h-12 h
Samedi 9/06 Annie Seveno
Samedi 23/06 Claude Gérard
Samedi 30/06 Claudine David

Contact : groupe.elu-e-s.gauche@ville-cesson-sevigne.fr

🕒 EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

LES AVANCÉES DANS LE DOMAINE CULTUREL



© DR

Une offre culturelle de proximité pour ses habitants, un engagement artistique qui renforce l'attractivité de la ville et son rayonnement dans l'agglomération, telle est notre ambition artistique et culturelle.

Le Pont des Arts et le Carré Sévigné sont des lieux de rencontre, de découverte et de mixité. Chacun se croise, se réunit au gré de ses envies et curiosités.

Notre souci permanent est de transmettre au plus grand nombre l'envie d'apprendre, de développer son corps et son esprit dans le domaine de l'art et de la culture.

Mais nous sommes et serons toujours attentifs à effectuer **la juste dépense**.

C'est dans cette optique que nous cherchons, **tout en modernisant les services**, à avoir des recettes supplémentaires avec la même masse salariale et une fréquentation accrue du public. En voici quelques exemples :

- ▶ La réforme pédagogique mise en œuvre à l'école des arts achève sa première année et nous accueillons **déjà 93 élèves supplémentaires** en musique, danse et arts plastiques. Soit plus de 1 300 élèves.
- ▶ Nous avons instauré **une mutualisation des secrétaires**, un point unique d'inscription quelle que soit la discipline pratiquée.
- ▶ Proposé **une plaquette, un spectacle et un cycle com-**

mun aux 3 disciplines pour travailler en transversalité, illustré par le cycle Russie cette année (dont le conte musical Pierre et le loup a connu un franc succès en réunissant plus de 500 spectateurs).

- ▶ La médiathèque voit ses emprunts croître de 7 % cette année et la boîte à livres, comme la borne d'accueil et le portail sont très utilisés.
- ▶ La galerie Pictura attire chaque année beaucoup de Cessonnais et plus de 1 200 élèves sont accompagnés en médiation. Toute la programmation et la recherche des mécènes est faite en interne dorénavant par les services.

La saison culturelle connaît une forte croissance : avec 144 000 € de recettes supplémentaires depuis plus de 3 ans elle permet au Carré Sévigné **d'afficher complet pour presque tous les spectacles**, avec une forte progression de la présence des Cessonnais (54 % des abonnés.)

Nous poursuivons nos efforts de modernisation en proposant pour l'an prochain une nouvelle signalétique à la médiathèque. Au Carré Sévigné, c'est une rénovation d'importance qui va être entreprise par des aménagements qui nous permettront d'accueillir des spectacles d'envergure impossible auparavant : la mise en conformité de la charpente, l'agrandissement de la structure de scène notamment seront réalisés.

Nous pensons la ville de demain avec des équipements conçus pour accueillir sur site des nouvelles populations au cœur de ViaSilva.



ANNIE LECUÉ, adjointe chargée de la Culture

PS : À l'heure où nous imprimons, nous sommes très attristés par la nouvelle de la disparition de Maurane, grande chanteuse Française, nous l'avions accueillie en ouverture de saison au Carré, un grand moment de spectacle.

Les principales délibérations de la séance du Conseil municipal du mercredi 18 avril. Le compte-rendu sommaire des délibérations est disponible sur le site Internet de la Ville : www.ville-cesson-sevigne.fr

Le tirage au sort de la liste communale préparatoire des jurés d'assises (45 personnes) est réalisé par procédé informatique. Il est procédé à l'affichage et à la lecture de la liste par M. le Maire.

LE CONSEIL MUNICIPAL est informé par M. le Maire du compte-rendu du Conseil communautaire de Rennes Métropole en date du 5 avril 2018.

Désaffectation de parcelles

Les élus ont constaté à l'unanimité la désaffectation effective rue de la Chalotais des emprises issues des parcelles cadastrées section AD n°01,05 et 08 représentant une surface d'environ 35 m².

Projet d'aménagement et de développement durables

Il a été pris acte du débat sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables (PADD) portant sur l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) et de ses objectifs chiffrés de modération de la consommation et de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

Contrats de partenariat

Les élus ont accepté à l'unanimité :

- ▶ le renouvellement des contrats de partenariat pour l'OCC Football et l'OCC Natation-Triathlon pour les années 2018, 2019 et 2020 ;
- ▶ le renouvellement du contrat de partenariat du Cesson Rennes Métropole Handball pour l'année 2018 ;
- ▶ la réduction du montant de la subvention de 5 % l'année suivante si les clubs sportifs n'atteignent pas la totalité de leurs objectifs ;
- ▶ la renégociation de nouveaux contrats en cas de changement de niveau de pratique ;
- ▶ le versement en 2018 des subventions liées aux contrats de partenariat
 - OCC Football : 28 000 € ;
 - Athlétisme : 5 300 € ;
 - Cesson Rennes Métropole Handball : 489 588 € (dont 254 000 € exceptionnels pour un revêtement spécifique) ;
 - OCC Natation-Triathlon : 12 000 € ;
 - Canoë Kayak : 6 750 € ;
 - OCC Tennis : 4 000 €.

Subventions

Il a été fixé à l'unanimité le montant de la subvention totale pour frais de déplacements aux compétitions, période de septembre 2017 à février 2018 à 9 594,93 € sur la base de 0,14 € par km parcouru sur la référence unitaire d'une voiture pour 4 athlètes et 1 dirigeant.

Transfert de compétences à Rennes Métropole

Depuis le 1^{er} janvier 2018, Rennes Métropole exerce en lieu et place de ses communes membres la compétence de "Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des inondations" (GEMAPI), créée par la loi MAPTAM (modernisation de l'action publique territoriale et affirmation des métropoles) du 27 janvier 2014. Les élus ont approuvé à l'unanimité le transfert à Rennes Métropole des compétences suivantes :

- la maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement et lutte contre l'érosion des sols ;
- la lutte contre la pollution des milieux aquatiques ;
- la mise en place et exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques ;
- la gestion des ouvrages structurants multi-usages à dominante hydraulique ;
- l'animation et concertation dans les domaines de la prévention du risque d'inondation ainsi que la gestion et la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous bassin ou un groupement de sous-bassins ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique.

Convention de partenariat avec Action Emploi Cesson

Il a été voté à l'unanimité le renouvellement de la convention de partenariat entre la ville de Cesson-Sévigné et l'Association Action Emploi Cesson (AEC) pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} avril 2018. La subvention annuelle s'élève à 41 500 €. Après 9 ans de fonctionnement, la Ville constate que les actions à destination des personnes en recherche d'emploi se sont développées grâce à la présence d'une conseillère emploi qualifiée et à l'implication des bénévoles de l'association. Des actions collectives et individuelles ont été mises en place. Le travail en réseau avec les entreprises du territoire et/ou du bassin d'emploi propice à augmenter les offres d'emploi disponibles au profit des personnes en recherche d'emploi a également été développé. La Ville a assorti la convention d'un tableau de bord partagé avec l'association et fixé un certain nombre d'objectifs de résultat tant sur les offres d'emploi recueillies que sur la reprise d'activité des personnes inscrites à AEC. De son côté, l'association constate que la prise en charge du Point accueil emploi (PAE) a eu pour conséquence une synergie forte, favorable au développement de ses actions.



➤ RÉUNION BILAN DES BALADES THERMIQUES

Une réunion d'information sur le bilan des balades thermiques a eu lieu le lundi 16 avril à l'Espace Citoyen ; co-animée par Logan Camus, technicien bâtiment énergie à la Ville et Jérôme Gautier, de l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat du Pays de Rennes. Plus de 60 maisons, aux quatre coins de la commune, ont été thermographiées cet hiver. Les balades thermiques permettent aux Cessonnais d'observer une façade de leur logement à la caméra thermique, ce qui permet de détecter les zones de pertes de chaleur. De plus, pour accompagner les propriétaires, Rennes Métropole avec le soutien de

l'ADEME et de la Région Bretagne, collabore avec les acteurs locaux de la rénovation pour vous proposer le service EcoTravo : des conseils gratuits pour la rénovation énergétique de votre logement.

Numéro vert : 0 800 000 353 (appel gratuit depuis un poste fixe)
www.ecotravo.rennesmetropole.fr

Pour rappel, pour une maison achevée avant le 1^{er} janvier 1989, une réduction de 50 % sur la part communale de la taxe foncière est possible pendant 5 ans, pour des travaux de rénovation de plus de 10 000 €.

➤ CONCOURS "DIVERSITÉ VÉGÉTALE ET FLEURISSEMENT" 2018

La Ville s'embellit, les Cessonnais y contribuent. Comme chaque année, un jury composé d'élus, de membres du jury départemental des "Villes et Villages Fleuris", et d'agents de divers services de la Ville passera fin juin pour déterminer le palmarès des maisons, des balcons et terrasses, des potagers et des commerces et entreprises.

Toutes les personnes intéressées peuvent s'inscrire pour le concours 2018 en remplissant le coupon disponible dans le Cim du 1^{er} mai et le déposer à l'Espace Citoyen. La date butoir pour les inscriptions est **vendredi 22 juin**.

➤ 20 € OFFERTS POUR L'ACHAT D'UNE CUVE DE RÉCUPÉRATION D'EAU DE PLUIE

Dans le cadre du programme ECODO, Eau du Bassin Rennais encourage les particuliers et les entreprises à faire des économies d'eau car c'est une ressource rare et précieuse. C'est pourquoi un bon d'achat de 20 € est offert pour l'achat d'une cuve de récupération d'eau de pluie et ses accessoires. Le magasin partenaire fait bénéficier d'une réduction supplémentaire de 10 %. Vous pouvez trouver le bon d'achat à l'Espace Citoyen et dans les magasins partenaires. Parmi la liste des enseignes partenaires : Leroy Merlin Chantepie, Leroy Merlin Betton, Truffaut Rennes Alma.

➤ SEMAINES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



SAMEDI 2 JUIN

► **Rendez-vous au jardin**, le parc de Bourgchevreuil livre ses secrets, mini-concerts à 11h, visites commentées des arbres remarquables, de la roseraie... Présentation des métiers du paysage. De 10h à 18h, RDV sur site, jardin du manoir de Bourgchevreuil.

► **"Mon jardin Zéro déchet"** avec l'association "Vert le Jardin". Formation aux techniques de valorisation des tailles et tonte : paillage, broyage, mulching... Il est conseillé de venir en tenue de jardinage. Rendez-vous sur deux sites : aux jardins de Grippé (route de la Valette) et/ou salle de Grippé, à 10h précises. Inscription obligatoire.

► **Lâcher de livres voyageurs**. Stand place du Marché, de 10h à 13h30.

DIMANCHE 3 JUIN :

► **Visite du "Jardin des Pépins"**, jardin biologique lauréat "Grand Prix" du Concours National des Jardins Potagers 2017. Les visites débutent à 14h et 16h, Belle Fontaine (durée 1h30). Inscription obligatoire.

Inscriptions sur le site Internet de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr ou à l'Espace Citoyen.



Patrick Pleignet, adjoint à l'Économie; Agriculture, Emploi, Sécurité et Accessibilité des Établissements Recevant du Public ; le Maire Albert Plouhinec ; Claire Vallée, coordinatrice du Forum Emploi Cesson, lors de l'inauguration.



1 000 visiteurs au Forum Emploi Cesson, jeudi 19 avril, salle des tennis municipaux, organisé par MENSA-formation et la Ville de Cesson-Sévigné. 70 entreprises et 15 centres de formation ont participé à cette 3^e édition.



L'association En piste a fêté ses 10 ans Un chapiteau a été installé dans le parc du Pont des Arts.



Après les rencontres régionales les 26 et 27 avril, des spectacles ont été organisés toute la journée du samedi 28 avril.



Les travaux des tennis Beausoleil sont terminés : le revêtement en résine est posé. Les deux courts extérieurs sont libres et gratuits.



Vernissage de l'exposition de peintures de Christophe Paquereau, à la résidence Beausoleil jeudi 3 mai. Également musicien, il a présenté une conférence sur le jazz et ses origines, exemples musicaux à l'appui.



La Redadeg, course relais dont l'objectif est de soutenir des projets en faveur de la langue bretonne est passée par Cesson-Sévigné lundi 7 mai. Le Maire, Albert Plouhinec, a reçu le témoin et a parcouru 1 km.



Du jeudi 10 au dimanche 13 mai, des allemands de Waltrop sont venus dans le cadre des échanges avec le comité de jumelage. Sur la photo, la sortie à Granville.



Le 8 mai le Maire Albert Plouhinec a remis à Joseph Halochet l'insigne du porte-drapeau et le diplôme d'honneur pour ses 30 années de porte-drapeau.



Des élèves du lycée Sévigné portant les drapeaux le 15 mai, lors de la journée commémorative de la victoire du 8 mai 1945 place du Marché. Une belle relève !



27 rue de Bray 35 510 Cesson-Sévigné

tél 02 99 26 98 34

port 06 13 67 04 56

www.priouldecoration.com

contact@priouldecoration.com

facebook.com/PrioulDecoration

- peinture intérieure
- peinture décorative
- enduits (chaux, italien, argile...)
- ravalement, peintures extérieures
- revêtements muraux (tapisserie, patent...)
- revêtements sols naturels ou synthétiques (lames PVC, moquette, lino, stratifié, sisal, bolon)

Pourquoi est-il important d'entretenir sa VMC ?

Pour garantir une bonne qualité de l'air dans son logement et réduire le risque d'incendie !

Faites régulièrement vérifier votre installation par le spécialiste du nettoyage et de la maintenance de VMC simple et double flux : France Hygiène Ventilation

PRENEZ RENDEZ-VOUS AVEC DAVID OSMOND

02 30 96 47 07

dosmond@francehygieneventilation.fr



1 UNE DES PREMIÈRES CAUSES D'INCENDIE CHEZ LES PARTICULIERS

2 CONTRÔLE ANNUEL PRÉCONISÉ PAR LES FABRICANTS ET LES ASSUREURS

FRANCE
**HYGIÈNE
VENTILATION**



www.francehygieneventilation.fr

DÉCOUPEZ CETTE ANNONCE ET CONSERVEZ LA DANS VOTRE AGENDA TÉLÉPHONIQUE



02 99 83 94 26

MAINTENANCE DE VOTRE TOITURE

Artisan : Réparation, Rénovation, Démoussage
Toits ardoises naturelles, fibrociment et Zinc
Étanchéité cheminée. Urgence/Dégâts des eaux

J.M. CHAUVEL - COUVERTURE

8 rue du Petit Gilles CESSON-SEVIGNE

**LIBERTÉ
COURS**

Partenaire de ta réussite

Soutien scolaire / Collège, Lycée
Maths - Physique - Chimie

CENTRE COMMERCIAL BEAUSOLEIL

38, rue du Muguet - 35510 Cesson-Sévigné

libertecours.fr - 06 47 10 40 38

ÉCONOMIE - COMMERCE RITUAL BEAUTÉ, CENTRE COMMERCIAL BOURGCHEVREUIL

Maria del Carmen a repris l'institut de beauté du centre commercial Bourgchevreuil. « *Je propose des soins mixtes* » précise-t-elle. Épilations, soins du visage, soins du corps, modelage minceur, manucure, pédicure ; maquillage jour, soir et mariée font partie de ses prestations. « *Des cours de maquillage sont également à la carte : je maquille en expliquant un côté du visage, la personne fait ensuite elle-même l'autre côté.* »

Maria del Carmen est titulaire d'un CAP d'esthétisme. « *Salariée pendant presque 3 ans dans un institut, j'ai souhaité me mettre à mon compte. J'ai reçu un très bon accueil des commerçants de la galerie Bourgchevreuil : ça m'a beaucoup touchée*, souligne la jeune femme. *L'institut est ouvert le samedi : ça ne me dérange pas de travailler ce jour-là : je suis pleine d'énergie.* » Elle propose une réduction de 20 % pour les étudiants.

Ritual Beauté est ouvert du mardi au vendredi de 10h à 19h ; le samedi, de 10h à 18h. Sur rendez-vous, à prendre sur le site Internet.



Maria del Carmen a repris l'institut de beauté du centre commercial Bourgchevreuil et l'a dénommé Ritual Beauté

➔ **RITUAL BEAUTÉ**
Centre commercial Bourgchevreuil
50, bd des Métairies
Tél. : 09 87 15 38 18
www.ritualbeaute.fr

ÉCONOMIE - COMMERCE LES DÉLICES D'ALEXIS, BOULANGERIE AU CENTRE COMMERCIAL BEAUSOLEIL



Alexis et Cindy Tanvez, à la tête de la boulangerie "Les délices d'Alexis", centre commercial Beausoleil.

Alexis et Cindy Tanvez ont repris la boulangerie-pâtisserie du centre commercial Beausoleil. « *C'est notre 1^{ère} acquisition* » souligne le couple. Ils viennent tous les deux du métier : Cindy Tanvez a travaillé en cuisine chez un maître-restaurateur, pour les entrées et les desserts puis a fait de la vente en boulangerie. Alexis Tanvez a notamment exercé dans un 4 étoiles en Suisse et dans un 2 étoiles Michelin.

« *Nous avons été très bien accueillis par les clients et les commerçants de la galerie commerciale.* »

Parmi les nouveautés, Alexis et Cindy Tanvez ont mis en place la cuisson en continue de la baguette Tradition ; un développement de la gamme snacking : en plus des sandwiches, des croissants au jambon et des pizzas ; des pâtisseries avec des fruits de saison.

18 sortes de catégories de gâteaux sont proposées le week-end, 12 en semaine. « *Tous les produits sont fait maison* » insistent-ils.

Les délices d'Alexis sont ouverts du mardi au samedi, de 7h à 19h30 ; le dimanche, de 7h à 13h.

➔ **LES DÉLICES D'ALEXIS**
38, rue du muguet
Centre commercial Beausoleil
Tél. : 02 99 83 10 20

➤ OUVERTURE DE LA BILLETTERIE POUR LA SAISON CULTURELLE 2018-2019



Ouverture de la Saison : deux possibilités pour s'inscrire : sur le site Internet du Pont des Arts ou sur place, à partir du lundi 25 juin pour les Cessonnois.

L'ouverture des abonnements et de la billetterie aura lieu :

- **lundi 25 juin** pour les Cessonnois à 7h sur le site Internet du Pont des Arts et à 13h sur place ;
- **mercredi 27 juin** pour les non-Cessonnois à 7h sur Internet et à 10h au Pont des Arts.

Un accueil prolongé sera à nouveau proposé sur place les **lundi 25 et mercredi 27 juin jusqu'à 21h**.

Une priorité d'achat pour les Cessonnois

Puisqu'il s'agit d'une programmation municipale, les Cessonnois bénéficieront d'une priorité d'achat de deux jours dans la limite de deux abonnements par compte client les **lundi 25 et mardi 26 juin**.

Comment se passe la priorité d'achat sur internet pour les Cessonnois ?

Pour les Cessonnois, le site Internet sera accessible pour la réservation le lundi 25 juin à partir de 7h, comme

pour des ventes privées.

Si vous avez déjà acheté des places sur Internet il vous suffira de vous connecter avec votre identifiant (votre adresse mail) et de votre mot de passe. En cas d'oubli de celui-ci, il suffira de cliquer sur « mot de passe oublié » pour en générer un autre. Pour les Cessonnois qui réaliseront leur premier achat en ligne, il conviendra de se déplacer préalablement au Pont des Arts afin de créer ou mettre à jour votre fiche client avec un justificatif de domicile. Un mot de passe vous sera alors transmis.

NOUVEAUTÉ : un temps de formation pour l'achat sur Internet

Pour la première année, le Pont des Arts propose un temps d'accompagnement des usagers / spectateurs qui ne seraient pas à l'aise avec l'outil informatique, afin qu'ils puissent réaliser leurs achats sur Internet depuis leur domicile le jour de l'ouverture des abonnements.

Une journée d'accueil et de formation est proposée le **jeudi 21 juin** de 10h à

17h dans la salle informatique de la médiathèque. Il convient de se pré-inscrire à l'accueil billetterie ou au 02 99 83 52 20.

Le personnel guidera ainsi les utilisateurs pour créer leur compte, et leur enseigner le processus à suivre (choix de l'abonnement, des spectacles, valider le panier...). Puisqu'il s'agit d'un accompagnement, il n'y aura évidemment pas d'achat et de paiement réalisés.

La mise en place de ce service de ventes en ligne il y a deux ans via le site Internet permet :

- un paiement sécurisé avec le système TIPI mis en place par le ministère des finances pour les collectivités publiques ;
- de réaliser des réservations 24h/24 et 7j/7 et d'imprimer chez soi les billets électroniques envoyés par mail au format PDF ;
- de diminuer les files d'attentes au Pont des Arts.

Le choix entre trois formules d'abonnement

Les formules d'abonnement à la Saison Culturelle de spectacles demeurent inchangées permettant un libre choix des spectacles avec une réduction croissante selon la formule :

- Découverte 4 spectacles,
- Tentation 7 spectacles,
- Passion 10 spectacles et plus.

... ou prendre de la billetterie à l'unité

Afin de permettre un accès pour tous, 50 % des places sont réservées aux abonnements et 50 % pour les places vendues à l'unité.

Billetterie de la Saison Culturelle : Ouverture le mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h30 ; le mercredi, de 10h à 18h30 ; le samedi, de 10h à 12h30.

Contact : 02 99 83 52 00 ; pont-des-arts@ville-cesson-sevigne.fr

<http://pont-des-arts.ville-cesson-sevigne.fr>

☞ SORTEZ C'EST L'ÉTÉ



De 17h à 1h du matin, une vingtaine de groupes de musique se produiront sur différents sites dans le centre-ville **samedi 30 juin** : associations culturelles cessonaises, élèves de l'École des Arts, animations proposées par l'Escale.
Bal populaire de 21h à 1h du matin place du Marché, avec le groupe Elec-



tropic (interruption pendant le feu d'artifice).

Le feu d'artifice aura lieu à 23h15, parc de Champagné. Intitulé "Tête en l'air", il est créé par la société Féérie.

Le programme détaillé sera disponible sur le site Internet de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr

☞ CHANSON FRANÇAISE LES HORMONES SIMONE

Par le groupe EVASION

Le Groupe évasion célèbre Anne Sylvestre – la plume incisive et poétique de cette auteure-compositrice-interprète majeure de la chanson française – que nous avons eu le plaisir d'accueillir la saison dernière. Ces artistes ont en commun la liberté de porter leurs mots et leurs musiques en chansons.

JEUDI 7 JUIN à 20h30 Pôle Kayak France

Tarifs : 20 € / 18 € / 14 €

Avec la Péniche Spectacle.

cueillir l'exposition de la Sa-Esat, section annexe de l'Esat de Bourcchevreuil. Les artistes en situation de handicap mental présentent leurs créations réalisées à partir de tampons sculptés dans de la gomme. Ces illustrations évoquant l'univers végétal ont été élaborées pendant des ateliers d'arts plastiques avec la plasticienne Emmanuelle Tonin, en partenariat avec le Grand Cordel MJC.

Tout-public. Entrée libre

Jusqu'au 16 juin.

- Lâcher de livres voyageurs

Et si en faisant votre marché vous vous laissez tenter par un livre voyageur ? Un stand vous proposera

toutes sortes de livres que vous pourrez emporter chez vous, lire, et redéposer dans un lieu public. Vous pourrez même amener un de vos livres que vous souhaitez faire voyager : il recevra sa petite étiquette et l'emballage plastique adéquat ! Partenariat entre le service d'Action sociale et des solidarités et la Médiathèque.

Samedi 2 juin de 10h à 12h30, place du Marché. Tout public, gratuit.

- Lectures allongées

Transats ou gros coussins, prenez place... et laissez-vous porter par les mots que les bibliothécaires auront choisis pour vous. Des textes forts, doux, ardents, pour un moment hors du temps. Dans le cadre du temps fort « Murmures et cie ».

Vendredi 8 juin de 12h30 à 13h, 15h30 à 16h, 18h à 18h30, 18h30 à 19h.

Public ados-adultes.

- Les 3 Singes : gros caractères et livres audio

Les bibliothécaires ont sélectionné pour vous, coups de cœur et nouveautés en gros caractères et livres audio. C'est l'occasion également de partager avec nous vos dernières lectures !

Mardi 12 juin à 17h. Public ado-adultes
Réservation conseillée.

☞ MÉDIATHÈQUE

- Au jardin !

La médiathèque est heureuse d'ac-





➔ ÉCOLE DES ARTS

- Spectacle transversal avec la participation des classes de Musique, Danse et Arts Plastiques sur le thème : « Traces » **vendredi 1^{er} juin** à 20h au Carré Sévigné.

- Portes Ouvertes **du vendredi 1^{er} juin au vendredi 8 juin**

Renseignements, essais des instruments, découvertes des disciplines et rencontres avec les professeurs

- Inscriptions **samedi 9 juin** de 9h à 13h ; **lundi 11 juin** et **mardi 12 juin** de 14h à 18h30 (fournir un certificat médical pour les cours de danse. Dossier Unique à mettre à jour ou à créer auprès de l'accueil général Espace Citoyen).

- Vernissage transversal le **mercredi 6 juin** au Pont des Arts à 18h
- Exposition des travaux d'élèves : **tout le mois de juin.**

Administration École des Arts
Arts Plastiques, Musique et Danse
Tél. : 02 99 83 52 20
ecole-des-arts@ville-cesson-sevigne.fr

➔ MUSÉE DES TRANSMISSIONS ESPACE FÉRIÉ

Le musée est GRATUIT pour tous.
L'occasion de venir découvrir notre nouvelle expo intitulée « 5 régiments à l'honneur » Les 28^e RT d'Issoire, 40^e RT de Thionville, 41^e RT de Douai, 43^e RT d'Agen, 53^e RT de Lunéville.

Le musée propose au public de découvrir l'histoire et l'évolution des

moyens de communication du XVIII^e siècle à nos jours. L'exposition permanente permet de replacer les inventions dans le contexte et aussi dans la technique.

On y découvre des appareils militaires ainsi qu'une ouverture pour l'utilisation dans la vie de tous les jours comme la radio, le téléphone, la télévision.

Horaires (ouvert désormais le week-end) : mardi et jeudi, de 13h à 18h30 ; mercredi, de 9h à 12h et de 13h à 18h30 ; vendredi, de 13h à 17h ; samedi, de 13h à 18h ; dimanche, de 13h30 à 18h30.

6, avenue de la Boulaie.

Tél. : 02 99 84 32 87

www.espaceferrie.fr

Musée des Transmissions
6 Avenue de la Boulaie 35510 Cesson-Sévigné

Nouveaux Horaires

Ouvert le week-end

compteur de 23 avril 2018

Lundi Ferme
Mardi 13h00 - 18h30
Mercredi 9h00 - 12h00 / 13h00 - 18h30
Jeudi 13h00 - 18h30
Vendredi 13h00 - 17h00
Samedi 13h00 - 18h30
Dimanche 13h30 - 17h30

FI



HULINE Patrice

Plomberie - Chauffage

Énergie renouvelable

Aménagement salle de bain

Neuf et Rénovation



48 rue de Bray - 35510 CESSON-SÉVIGNÉ

Tél : 02 99 83 74 28 - Fax : 02 23 45 10 77 - patricehuline@orange.fr

➔ ZUMB'ATTITUDE

Zumb'attitude Cesson organise sa Zumba Party de fin d'année sur le thème "Jungle" **dimanche 17 juin** de 10h à 12h30, salle annexe du Palais des Sports. Au programme 1h15 d'Afro danse avec Yessir et 1h15 de Zumba avec Maureen, Johana et Yessir. Gratuit pour les adhérents et 5 euros pour les extérieurs. Ouvert à tous petits et grands, amateurs ou initiés.

En juin c'est le mois des essais alors n'hésitez pas à contacter l'association ; inviter des amis, collègues, famille pour venir essayer la Zumba, Zumba kids, le Piloxing, le Postural Ball ou le renforcement musculaire Informations :

zumbattitudecesson@orange.fr

➔ OCC YOGA

Depuis septembre 2017, des jeunes de 7 à 11 ans pratiquent le Yoga avec notre association. Afin de pouvoir pérenniser ce cours, les personnes intéressées pour leurs enfants doivent envoyer avant le 13 juin 2018 un mail à occ.yoga@gmail.com

Les cours de 45 mn ont lieu le mardi soir en période scolaire, à l'école de Bourgueville. Tranche d'âge de 7 à 11 ans (CE1 jusqu'à CM2) - le mardi de 16h45 à 17h30. Tarifs : 110 € pour l'année scolaire 2018/2019.

Ces cours sont assurés par Maryse Pautrel professeure de Yoga à l'OCC, diplômée de l'Institut Français du Yoga et de l'E.S.S.S.C.A. d'Angers.

En fonction du nombre de pré-inscriptions, le cours sera maintenu ou pas et les personnes concernées seront informées avant le 30 juin 2018.

➔ OCC SOPHROLOGIE

Vous êtes stressé, vous avez du mal à dormir, à vous concentrer, à prendre du recul par rapport aux événements de la vie quotidienne... alors tentez la sophrologie !

L'association vous propose un cycle de trente cours de pratique de la so-

phrologie durant la saison 2018-2019. La sophrologie se constitue d'un ensemble de techniques de relaxation dynamique visant la conquête ou le renfort de l'équilibre entre nos émotions, nos pensées et nos comportements. Elle permet à chaque être humain de trouver de nouvelles ressources en lui-même et d'améliorer sa qualité de vie en développant progressivement une personnalité plus harmonieuse et mieux adaptée aux situations de stress de notre vie quotidienne (amélioration de la qualité du sommeil, de la gestion du stress, de la gestion des émotions, de la concentration, de la mémoire...)

Les adhérents sont divisés en trois groupes : un premier pour les débutants (première année de pratique) pour intégrer les techniques de base de la sophrologie ; un second réservé aux initiés (deuxième année de pratique) pour apprendre à appliquer dans la vie courante les différentes techniques ; un troisième pour les confirmés (troisième année de pratique) pour perfectionner la maîtrise et l'application des techniques.

La saison est ponctuée de sessions spécifiques sur des thèmes précis tels que la gestion du stress, du sommeil, de la douleur...

Tarifs pour une saison : 165 € pour les adultes, 80 € pour les moins de 25 ans et les demandeurs d'emploi, 175 € pour les non-Cessonnois.

Horaires pour les débutants : le mardi de 19h30 à 20h30 ou le mercredi de 18h30 à 19h30.

- Une réunion d'information ouverte à tous les débutants et sans engagement est prévue le **mercredi 12 septembre** à 19 h au siège de l'OCC : 43, bd de Dézerseul.

- Début des cours pour les débutants le mardi 18 septembre de 19h30 à 20h30 à l'OCC sophrologie ou le mercredi 19 de 18h30 à 19h30 à l'OCC sophrologie. Deux séances d'essai sans engagement sont proposées aux débutants.

➔ OCC FOOTBALL

- Assemblée Générale **jeudi 7 juin** à 19h salle n°1 OCC. Tous les licenciés majeurs et parents sont conviés, à ce moment important de la vie du Club - Inscriptions et Renouvellement Licences : toutes les informations sont disponibles sur le site (dates, inscriptions en ligne, documents à fournir, pack équipements...)

Retrouvez toutes les infos et mises à jour sur www.occessonfootball.com Suivez l'actualité du club sur Twitter <https://twitter.com/OCCessonFoot>

➔ ASSOCIATION GOLF DE CESSON-SÉVIGNÉ

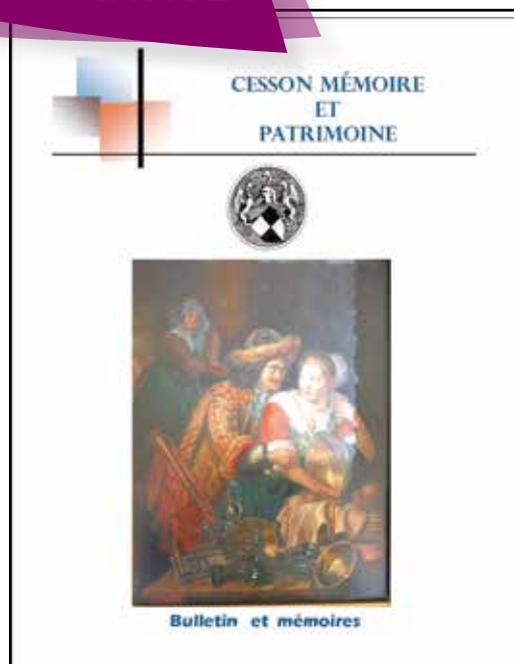
L'association organise le trophée LISA- Yann Pierre (du nom de l'ancien capitaine de l'équipe de golf de Cesson-Sévigé) **samedi 2 et dimanche 3 juin**. Compétition ouverte à tous les golfeurs licenciés, les droits de jeu sont reversés en totalité à LISA (Lions Sports Action) pour contribuer au financement de la recherche sur les formes de cancer qui affectent les enfants et adolescents.

➔ OCC TENNIS DE TABLE

Le club organise un tournoi de tennis de table loisir le **vendredi 8 juin**. Informations sur le site Internet www.occsonntt.fr. Un stage multi activités est également organisé **du 9 au 13 juillet**. Contact : Sylvain Ledos 07 50 22 81 46 ; coach-sylvain@occsonntt.fr

➔ OCC JUDO

Le club réitère l'opération "Amène ton copain", qui permet aux adhérents d'inviter un copain afin de lui faire découvrir le judo, le lundi et vendredi de 18h à 20h30; le mercredi de 13h45 à 18h30, tout au long du mois de juin. Des cours d'essai seront également possibles au mois de septembre. Informations complémentaires sur le site Internet www.occ-judo.org



➤ CESSON MÉMOIRE ET PATRIMOINE

Rappel des publications de l'association actuellement disponibles : L'église St Martin ; Histoire de la paroisse de Cesson ; Les Maires de Cesson de 1790 à 2015 ; Mémorial des Cessonais morts pour la France ; Le moulin du bourg de Cesson ; L'enseignement et les écoles à Cesson de la

révolution à 1945 ; Collection des Journées du Patrimoine : Vers la citoyenneté et Centenaire de 1914 ; Voyage dans le temps (édition DACLAU) ; La boîte rouge retrouvée (édition UNSOR) ; Les bulletins annuels du n°1 au dernier paru le n° 13.

Contact : 02 99 83 20 51 ; jeanpierre.breau@sfr.fr

➤ VESTIAIRE SOLIDAIRE

Le Vestiaire Solidaire propose à la vente un très grand choix de vêtements de saison pour hommes, femmes, enfants, bébés et linge de maison.

La braderie de printemps aura lieu le **mercredi 6 juin** en continu de 9h à 18h. Ce jour-là, tous les vêtements seront soldés à 50 %.

Cette braderie se poursuivra les mercredis après-midi : 13, 20, 27 juin et 4 juillet de 14h à 17h. Tout à 50 %.

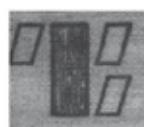
Venez compléter votre garde-robe à petits prix avant de partir en vacances.

Le Vestiaire Solidaire est ouvert à tous pour les dépôts et la vente y compris les jours de braderie.

Permanences les mardis, mercredis, jeudis de 14h à 17h au stade Roger Belliard, 1C bd de Dézerseul. Dépôts le mardi après-midi de préférence.

Contacts : Anne PELLAN au 02 99 83 30 37 ; Martine le GOFF au 06 06 54 49 73

Artisan Menuisier



Fermetures
Volets roulants
BOIS - ALU - P.V.C.
Neuf et rénovation

BESNARD Pascal

AGENCEMENT DIVERS :

- Salle de bains
- Placards
- Parquet ● Lambris

26, cours de la Vilaine - CESSON-SÉVIGNÉ

Tél. 02 99 83 10 08

Portable 06 89 30 80 00

Fax. 02 99 83 79 02



➤ ACERAM

L'association « ACERAM » (association couronne est Rennaise des assistantes maternelles) a offert le 20 avril un spectacle aux tout-petits avec leurs assistantes maternelles.

➤ ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG

Collecte **mardi 3 et mercredi 4 juillet**, de 10h à 13h et de 15h à 19h à l'Espace de Grippé.

➤ CESSON ART ET POÉSIE

Hazana, Françoise Toujas, Gaëtan Etienvre, Gérard Piveteau et Jacques Tanguy, membres de l'association présentent des huiles, des acryliques, des pastels ainsi que des poésies sur le thème de la mer **samedi 9 et dimanche 10 juin**, de 10h à 18h30, au manoir de Bourgchevreuil.

➤ VIDÉO CLUB CESSON- NAIS

Une moisson de récompenses.

Le Vidéo Club Cesson nais a été à l'honneur lors des dernières rencontres régionales du court métrage organisées par UCCVO, les 27, 28 et 29 avril, à Montjean-sur-Loire. Cette rencontre a été l'occasion de voir de nombreux films et d'assister à une compétition pleine d'originalité et de suspens.

Le club s'est particulièrement distingué avec 12 récompenses et 6 films sélectionnés pour la prochaine rencontre nationale qui se tiendra à

Avec « Flopin la lune » (de la compagnie Balala), les petits ont rencontré les animaux de la forêt,

Sous forme de marionnettes, d'ombres et d'acteurs dans un univers sonore, musical.

La collecte de papiers le 2^e samedi du mois a permis en partie de financer ce spectacle.

La prochaine collecte aura lieu le **samedi 9 juin**, de 9h à 12h, sur le parking du collège face à l'Espace Sportif Bourgchevreuil, puis reprise en septembre.

L'association tient à remercier les Cesson nais et la Ville pour leur aide.

Soulac-en-Mer en septembre.

Yves Esnault pour 70 (prix du film minute) et Web Love (prix de la fiction + prix d'interprétation collective) ; Josselin Saillard pour Malgré moi (prix de Montjean cinéma + prix d'interprétation masculine) ; Bernard Delorme pour Vidéomix (prix de l'humour + prix d'interprétation masculine) ; Mathieu Chesneau pour Double peine (prix de la première œuvre) ; Yves Esnault et Jean-Claude Simonney pour Rouge Sang (prix d'interprétation féminine + prix spécial du dialogue).

Les films sélectionnés pour le National : "Web love" de Yves Esnault ; "Malgré Moi" de Josselin Saillard ; "Vidéomix" de Bernard Delorme ; "Double peine" de Mathieu Chesneau et "Rouge sang" de Yves Esnault et Jean-Claude Simonney.

➤ LES PETITS CHAN- TEURS DE SAINT-MARTIN

Les Petits Chanteurs de Saint-Martin vous invitent à leur concert qui se déroulera le **samedi 9 juin** à 20h30 à l'église. Entrée libre.

Ce chœur, dirigé par Philippe Peloil, vous proposera un programme varié, allant du chant sacré au chant profane de tous horizons.

Dès maintenant les inscriptions pour l'année prochaine peuvent être prises.

Renseignements : 06 70 44 77 85

➤ CINÉMA LE SÉVIGNÉ

Deadpool 2

1h59 - VF - USA

de David Leitch avec Ryan Reynolds, Josh Brolin

Vendredi 1^{er} juin à 20h30

Dimanche 3 juin à 17h30

En guerre

1h52 - France

de Stéphane Brizé avec Vincent Lindon, Mélanie Rover

Samedi 2 juin à 15h (4 €) et à 20h30

Mardi 5 juin à 20h30

Daphné

1h33 - VO - GB

de Peter Mackie Burns avec Emily Beecham, Geraldine James

Samedi 2 juin à 17h30

Dimanche 3 juin à 20h30

Milf

1h36 - France

de Axelle Laffont avec Axelle Laffont, Virginie Ledoyen

Dimanche 3 juin à 15h

Le sac ma maison

40' Documentaire d'Emmanuelle Hu-
chet et Eurydice Calmèjane

Lundi 4 juin à 20h30 (tarif unique de 4,50 €). Suivi d'une rencontre avec le collectif « Le sac ma maison »

Association Loisirs et Cultures cinéma Art et Essai « Le Sévigné »

Tél/répondeur : 02 23 45 10 86.

www.cinesevigne.fr

Plein tarif 7 € / Réduit 5 €. Carte fidélité : 2 € + 10 places à 4,50 € soit 47 € - Recharge carte fidélité et carnet à 45 € Tarif jeune (moins de 19 ans) à 4 €. Tarif films Art et Essai, samedi 15h et 22h30 à 4 €.



Fête des familles à vous de jouer !

Gratuit



40 activités ludiques
et sportives à partager
en famille

Dimanche 1^{er} juillet 2018

 12h & de 15h à 19h
Pique-nique géant & Jeux pour tous



Parc du Pont des Arts
Jardin du Centre culturel

Contact : Tél. : 02 99 83 52 15
Mail : service-loisirs@ville-cesson-sevigne.fr

www.ville-cesson-sevigne.fr

 Ville de
CESSON
SÉVIGNÉ